A.B./ TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI RESIDENCE DU RUANDA.- Kigali, le 10 décembre 1956.

KIBUNGO 579

Objet: Rapport annuel.

Monsieur l'Administrateur de Territoire

Nº7086/R.A.

KIBUNGU .-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à la lettre N°91/9809 du 21.11.56 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le rapport annuel devra me parvenir au plus tard le 9.1.1957, en 2 exemplaires.

Quant à la "Liste des firmes" et le tableau II de la partie "Colonisation" qui vous sont demandés pour le 31.12.56, je vous autorise à envoyer directement ces renseignements au service intéressé; vous m'en ferez tenir une copie.

Lors de l'examen des rapports des années précédentes, certaines divergences d'interprétation ont été constatées en ce qui concerne spécialement les tableaux statistiques de main d'oeuvre.

Pour éviter cet inconvénient, je vous invite à relire attentivement les commentaires qui se trouvent en tête du chapitre VI (Main d'oeuvre) et ceux figurant généralement au bas des tableaux.

D'autre part veuillez noter ce qui suit : (IIe partie - AIMO) - tableau XVII - A. p.26 les chiffres de la colonne 13 doivent être les totaux des chiffres figurant aux colonnes 1 à 12.

Les travailleurs bénéficiant en outre d'avantages en nature doivent y figurer également.

Je vous demande d'insérer dans le rapport AIMO une pase 2 bis sur laquelle seront mentionnées les modifications des limites territoriales intervenues durant l'année. Cette page constitue le commentaire de la page 2.

Veuillez également tenir compte de mes remarques contenues dans ma lettre n°393 du 19.1.56.

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,

fettient.

2 get